



Déclaration liminaire au CTL du 19 février 2016

En préambule, nous souhaitons rappeler notre soutien aux collègues de Vierzon qui sont en grève reconductible depuis le 19 janvier, seul moyen pour eux d'espérer obtenir les moyens pour accomplir leurs missions.

Nous aspirons à d'autres Vierzon dans la mesure où la détresse dans les services fait des ravages. De plus en plus de collègues sont au bord de l'épuisement professionnel car leur surcharge de travail est considérable. Ils sont constamment pris entre le désir de bien faire leur travail et la peur de ne pas atteindre « les chiffres » imposés par l'administration. Il faut se rendre compte à quel point cela est terrible car le travail n'a plus aucun sens.

Bien entendu, c'est sans prendre en compte cette surcharge que notre cher Directeur général a souhaité l'installation des bornes « dites CAF », il a reconnu qu'elles amèneraient provisoirement une charge de travail supplémentaire pour les accueils mais que cela répondait à une évolution du service au public suite à la suppression de la PPE. Il n'a proposé aucune autre solution. A la charge des agents comme d'habitude d'essuyer les plâtres. La CGT a rappelé qu'il est impossible de toujours reporter la charge de travail sur nos collègues déjà surchargés et a demandé à ce que la convention avec la CAF soit revue. La direction générale ainsi que vous, êtes alertés sur le fait que cette mesure risque de conduire à l'explosion des accueils.

Le CTL d'aujourd'hui dans la continuité du CTR du 16 février vient valider des restructurations mettant fin petit à petit au service public ! Que dire de son principe de base qui est l'égalité devant le service public et notamment son égalité d'accès ? La CGT finances publiques 95 réitère son attachement aux principes d'égalité pour qu'aucune distinction ne soit faite entre les usagers quant à l'accès au service public comme au service rendu lui-même.

Les projets, qui sont présentés en national avec une déclinaison en local, ont une logique commune qui pourrait se résumer ainsi : dématérialisation, restructuration, concentration, spécialisation avec profilage, supra départementalisés ou régionalisés... De fait cela aboutit à éloigner les missions des usagers et à démanteler peu à peu le service public.

Comment alors faire passer la pilule ? Réponses avec les éléments de langage habituels. En effet, vous dites :

- « L'objectif de ces restructurations n'est pas de supprimer des emplois ». Pour la CGT, ces mots cachent une réalité bien amère : la DDFiP du Val d'Oise a perdu en moins de 10 ans environ $\frac{1}{4}$ de ses effectifs, par coupes de quelques dizaines tous les ans (suppressions et vacances d'emplois comprises) ;
- « accroître la taille des services pour en faciliter le fonctionnement ». Il est évident que le fait d'être dans une structure plus étoffée rend moins prégnant les problèmes

de plannings au sein d'un service. Mais il est évident également que les services étaient beaucoup plus étoffés avant les suppressions d'emplois compulsives et il ne faut pas se leurrer, ce bol d'air risque d'être de courte durée pour les agents. La direction puisera dans ces services les suppressions d'emplois de demain ;

- « il s'agit de transferts de sièges ». Pour la CGT, la direction ne trompe personne avec ce vocabulaire : il s'agit bien de fermetures. La proximité de ces trésoreries sera confisquée à la population de ces communes, pénalisant, outre les agents des communes et des régies, les habitants les plus défavorisés et les plus modestes (personnes ayant des incidents de paiements, illettrés, handicapés ne disposant pas de voiture, personnes âgées... La direction ne fait pas grand cas de ces personnes !

Et que dire encore du sort des collègues de brigades ? Lors des prémises de la dématérialisation, vous nous aviez assurés que les gains de temps engendrés ne serviraient pas aux suppressions d'emplois mais plutôt à nous consacrer à d'autres missions que vous avez qualifiées de « plus intéressantes » comme le contrôle fiscal !

En 2016, force est de constater que la mode n'est plus au contrôle fiscal. On transfère 2 emplois au PCE, on regroupe, on fusionne et « abracadabra » de 6 brigades on passe à 5 !

Que dire de l'apprentissage à la DGFIP ? Tout comme le service civique, la CGT Finances Publiques 95 dénonce ce nouveau type de recrutement, destiné à cacher la misère du chômage, et à masquer les vacances et les suppressions d'emplois. Pour nous, la DGFIP n'a pas vocation à tenir les promesses de campagne du Président de la République, mais à remplir ses missions, avec les effectifs nécessaires, constitués de fonctionnaires à statut, pas de jeunes exploités et sous-payés.

Par ces propos liminaires, la CGT Finances Publiques 95 acte donc d'un désaccord complet sur la vision de l'avenir des missions que vous nous proposez. En effet, pour la CGT, la première des réponses consiste à donner des moyens supplémentaires pour permettre de travailler le plus efficacement et donc recruter des agents des finances publiques... tout simplement ! Et, il ne suffit pas de réunir les Comités Techniques et CHSCT compétents en la matière, encore faut-il que les représentants du personnel ne soient pas mis devant le fait accompli des décisions de la direction et qu'il ne reste plus qu'à discuter des modalités de mise en application. Les apparences et la légalité sont sauvées, mais le respect de l'avis des personnels ne l'est pas.